

# FONDS DE DOTATION NOUVEAU MONDE

Exercice 2023

118 Route d'Espagne

31100 TOULOUSE

**BILAN ACTIF**

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	16 038	1 381	14 656	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Autres	1 176	295	881	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	8 024 608		8 024 608	8 024 608
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL I</b>	<b>8 041 822</b>	<b>1 677</b>	<b>8 040 145</b>	<b>8 024 608</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 284		2 284	111 000
Valeurs mobilières de placement	20 010		20 010	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 109 190		3 109 190	2 384 888
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL II</b>	<b>3 131 484</b>		<b>3 131 484</b>	<b>2 495 888</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>11 173 306</b>	<b>1 677</b>	<b>11 171 629</b>	<b>10 520 496</b>

## BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	15 000	15 000
Fonds propres complémentaires	10 421 020	7 945 892
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	716 131	2 475 128
Situation nette (sous total)	11 152 151	10 436 020
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>11 152 151</b>	<b>10 436 020</b>
AUTRES FONDS PROPRES		
<b>TOTAL I bis</b>		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL II</b>		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III</b>		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 986	84 476
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	4 492	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>	<b>19 478</b>	<b>84 476</b>
Ecarts de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)</b>	<b>11 171 629</b>	<b>10 520 496</b>

## COMPTES DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	0	
<b>TOTAL I</b>	<b>0</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	39 741	5 760
Aides financières	217 876	
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	53 515	
Charges sociales	25 892	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 677	
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	45	
<b>TOTAL II</b>	<b>338 746</b>	<b>5 760</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>(338 745)</b>	<b>(5 760)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	1 030 000	2 480 888
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	12	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	24 932	
<b>TOTAL III</b>	<b>1 054 944</b>	<b>2 480 888</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1 054 944</b>	<b>2 480 888</b>

**COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE**

	Exercice N	Exercice N-1
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV)</b>	<b>716 198</b>	<b>2 475 128</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	67	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>67</b>	
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI)</b>	<b>(67)</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 054 944</b>	<b>2 480 888</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>338 813</b>	<b>5 760</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>716 131</b>	<b>2 475 128</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

## VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	7 960 892	2 475 128			10 436 020
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	2 475 128	(2 475 128)			
<b>Situation nette</b>	<b>10 436 020</b>				<b>10 436 020</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>10 436 020</b>				<b>10 436 020</b>

## Détail des dotations non-consommables

## 1. Montant de la dotation statutaire non consommable

26/03/2021 : Donation initiale en numéraire par le fondateur 15 000.00 €

## 2. Liste des actifs constitutifs de la dotation non consommable :

Nature de l'actif	Désignation	Valeur brute de l'actif	Dépréciation	Valeur nette de l'actif	Date de l'apport
Financier	Titres La Santa Maria	7 945 891,80	0	7 945 891,80	29/07/2021

## VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE

		A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)								
Contributions financières d'autres organismes (1)								
Ressources liées à la générosité du public (1)								
	<b>TOTAL</b>							

(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

**LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE**

<b>PRODUITS</b>	<b>MONTANTS</b>
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits «Legs ou donations» définie à l'article 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>CHARGES</b>	<b>MONTANTS</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux aux legs ou donations	
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du pulic	TOTAL	Dont générosité du pulic
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>			86 760	
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL</b>			86 760	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>			(86 760)	

**COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - SUITE**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du pulic	TOTAL	Dont générosité du pulic
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b> Bénévolat Prestations en nature Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b> Prestations en nature Dons en nature				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b> Réalisées en France Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
<b>TOTAL</b>				

## TABLEAU DE RAPPROCHEMENT CHARGES

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises													
Variation de stock													
Autres achats et charges externes													
Aides financières													
Impôts, taxes et versements assimilés													
Salaires et traitements													
Charges sociales													
Dotations aux amortissements et dépréciations													
Dotations aux provisions													
Report en fonds dédiés													
Autres charges													
Charges financières													
Charges exceptionnelles													
Participations des salariés aux résultats													
Impôts sur les bénéfices													
<b>TOTAL</b>													

**TABLEAU DE RAPPROCHEMENT CONTRIBUTIONS**

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionne ment	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>					

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOI PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>  <b>1 - MISSIONS SOCIALES</b> 1.1 Réalisées en France - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger  <b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b> 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche d'autres ressources  <b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>  <b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b> 1.1 Cotisations sans contrepartie 1.2 Dons, legs et mécénats - Dons manuels - Legs, donations et assurances-vie - Mécénats 1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>			<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>  <b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>  <b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>  <b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>  <b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>		

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC - SUITE

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b> Realisées en France Realisées à l'étranger  <b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>  <b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>  Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>		
(-) Utilisation (+) Report		
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>		

## TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSUMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	7 960 892	2 475 128						10 436 020
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	2 475 128	(2 475 128)						
Dotations consommables								
Subventions d'investissements								
Provisions réglementées								
<b>TOTAL</b>	10 436 020							10 436 020

**Détail des dotations non-consommables****1. Montant de la dotation statutaire non consommable**

26/03/2021 : Donation initiale en numéraire par le fondateur 15 000.00 €

**2. Liste des actifs constitutifs de la dotation non consommable :**

Nature de l'actif	Désignation	Valeur brute de l'actif	Dépréciation	Valeur nette de l'actif	Date de l'apport
Financier	Titres La Santa Maria	7 945 891,80	0	7 945 891,80	29/07/2021

# ANNEXES

## **Présentation et objet social du fonds de dotation :**

Le Fonds de dotation Nouveau Monde a pour objet de réaliser toute initiative dans les domaines suivants : la solidarité et la lutte contre l'exclusion des personnes en situation de misère ou de détresse, l'éducation et l'insertion des personnes en situation de misère ou de détresse, le développement durable et la protection de la nature, la santé, la spiritualité.

## **Faits caractéristiques de l'exercice :**

Le fonds a conçu son identité graphique, éditoriale et développé son site web.

Le fonds a également procédé au dépôt d'une marque figurative en classes 36 et 41.

Le fonds de dotation a versé 213 800 euros pour financer des actions d'intérêt général :

- 69 000 € : Amener la proposition pédagogique des Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature au plus grand nombre
- 50 000 € : Aide à la professionnalisation de l'Association Méditation Laïque pour l'Education et fonds de soutien pour les publics en difficulté
- 72 000 € : Conception et développement d'un programme de soutien pour ceux qui prennent soin des autres (personnel soignants, travailleurs sociaux, humanitaires...) par Karuna-Shechen
- 5 100 € : Fonds de soutien pour permettre un projet pilote de Médit'Action pour venir en aide aux plus démunis avec l'Espace de la Source
- Diffuser la méditation en détention pour apaiser le climat social
- 5 700 € : Co-financement de deux programmes de pratique de pleine conscience ouverts à tous les détenus à Fresnes et Melun
- 7 000 € : Dharma Nature fait découvrir et apprécier la méditation à travers l'organisation de cours, de stages, de conférences et autres manifestations.

Le montant des ressources pour l'année 2023 est de 1 030 000 euros.

## **Evènements postérieurs à la clôture :**

Il n'y a pas d'évènement postérieurs à la clôture.

## **Principes, règles et méthodes comptables :**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014

relatif au Plan Comptable Général ainsi que ses adaptations aux personnes morales de droit privé à but non lucratif, conformément au règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux articles 121-1 et suivants du Plan Comptable Général :

- Image fidèle,
  - comparabilité et continuité de l'exploitation,
  - régularité et sincérité,
  - indépendance des exercices,
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentations des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

### **Complément d'informations au Bilan**

#### Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont composées des titres de la société LA SANTA MARIA pour un montant de 7 945 891.80 €, ainsi que les frais de notaire pour un montant de 78 716.23 €.

#### Échéances des créances et dettes :

L'échéance des créances et des dettes est inférieure à 1 an.

**Détail des Produits Financiers et Charges Financières**  
**FONDS DE DOTATION NOUVEAU MONDE**

Période du 01/01/23 au 31/12/23

<b>Produits financiers</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Dividendes reçus	1 030 000	761100
<b>TOTAL</b>	<b>1 030 000</b>	

<b>Charges financières</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
<b>TOTAL</b>		

**RAPPORT d'ACTIVITE  
DU FONDS DE DOTATION NOUVEAU MONDE  
EXERCICE 2023**

**1. Préambule**

Le Fonds de dotation Nouveau Monde (ci-après, « le Fonds ») a été créé en 2021 : il a été déclaré à la Préfecture de Haute Garonne le 26 mars 2021 et publié au Journal Officiel le 11 mai 2021 sous le numéro d'annonce 2228, avec une dotation initiale de 15 000 euros.

Le Fonds a pour objet de réaliser toute initiative dans les domaines suivants : la solidarité et la lutte contre l'exclusion des personnes en situation de misère ou de détresse ; l'éducation et l'insertion des personnes en situation de misère ou de détresse ; le développement durable et la protection de la nature ; la santé ; la spiritualité.

La mission du Fonds est de développer la pratique de la méditation en France pour la rendre accessible à tous, car le changement sociétal vient aussi du changement intérieur. Les valeurs du Fonds sont le soin, l'humain, la simplicité, la sincérité, l'impact et l'ouverture.

Son siège social se situe au 118, route d'Espagne, Immeuble Le Phénix - bâtiment A, 31100 Toulouse.

Sur l'exercice 2023 clos au 31/12/2023, le Fonds n'a pas reçu de dons.

Le Fonds sélectionne et soutient des projets répondant à un ou plusieurs de ses axes d'intervention, à savoir l'ouverture de l'image de la méditation à de nouvelles sensibilités, la formation d'ambassadeurs pour transmettre la pratique, des initiations abordables pour tous types de publics, la production et diffusion de connaissances sur l'impact de la pratique.

Un Commissaire aux Comptes a été nommé, il s'agit de KPMG SA domicilié Tour EQHO 2, avenue Gambetta 92066 Paris La Défense Cedex, représenté par KPMG SA 224, rue Carmin CS 17610 31676 Labège Cedex.

Lors de son deuxième exercice, le fonds a embauché une Déléguée Générale, lancé son site internet, sélectionné 7 projets et commencé à financer 6 d'entre eux, choisi d'initier le recrutement d'un.e Responsable Communication et Accompagnement.

**2. Fonctionnement interne du fonds**

**2.1 Conseil d'administration**

A la clôture de l'exercice 2023, les Membres du Conseil d'Administration du fonds sont au nombre de trois (3) :

- Monsieur Gabriel Martin Pacheco, de nationalité française, né le 13 février 1975 à Bordeaux (33) demeurant 21, rue Camille Desmoulins – 31 400 Toulouse ;
- Madame Christine Tomasini, de nationalité française, née le 28 août 1974 à Toulouse (31) demeurant 21, rue Camille Desmoulins – 31400 Toulouse ;

- Monsieur Grégory Martin Pacheco, de nationalité française, né le 17 septembre 1973 à Paris, demeurant Strada Zakopane, nr.6, apt.4 307160 Dumbravita ROMANIA.
- Madame Sandra Françonnet, de nationalité française, née le 18 décembre 1979 à Vitry-le-François (51), demeurant 10, chemin Marcus – 31600 Labastidette.

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu :

- Le 27 Janvier 2023 : Validation du recrutement de la Déléguée Générale et des conditions associées.
- Le 7 Juin 2023 : Approbation du rapport d'activité ; Approbation des comptes de l'exercice clos ; Validation du mode opératoire du fonds (distributif pour commencer) ; du budget pour la création d'outils de communication (univers graphique, site web, print).
- Le 13 octobre 2023 : Approbation des organisations bénéficiaires de financements ; Approbation d'un partenariat de collaboration en communication ; Validation du recrutement d'un.e Responsable Communication et Accompagnement et conditions associées.

## 2.2 Comité consultatif

Les membres du Comité Consultatif du Fonds sont :

- Madame Déborah Martin Pacheco, président du Comité Consultatif, de nationalité française, née le 25 juillet 1979 à Marmande (47), demeurant Maison Gathania, route d'Arberats 64120 Domezain Berraute ;
- Monsieur Pierre Jeandot, de nationalité française, né le 18 septembre 1981 à Auxerre (89), demeurant Maison Gathania, route d'Arberats 64120 Domezain Berraute.

La réunion du Comité Consultatif s'est tenue le 27 septembre 2023 à 16h au Philanthro-Lab à Paris.

## **3. Rapports du fonds avec les tiers**

### 3.1 Les actions de communication menées par le fonds

Le fonds a conçu son identité graphique, éditoriale et développé son site web ([www.fonds-nouveau-monde.org](http://www.fonds-nouveau-monde.org)) entre mi et fin 2023 avec quatre prestataires en auto-entreprises, Lygie Harmand, Mathilde Tournoux (Mama'Lib), Céline Martin (Masalma Studio) et Bruno Marie (WebKraft Agency).

Le fonds a procédé au dépôt d'une marque figurative en classes 36 et 41 le 18 octobre 2023 avec demande d'extension à la Polynésie française avec l'aide du cabinet JACOBACCI CORALIS HARL.

Le fonds s'est rapproché d'un journaliste et universitaire doctorant, Colas Zibaut, dont le travail s'oriente autour du sujet de la méditation contemporaine, et des relations du méditant avec son environnement notamment numérique. Le fonds et Colas Zibaut ont coopéré dans la mise en œuvre

de leurs activités respectives à travers un programme audio « Loopings » de 7 épisodes, diffusé gratuitement en podcast dès décembre 2023 dans l'optique de partager des expériences individuelles de transformation profonde grâce à la méditation et orienté sur la thématique du changement intérieur. Le Fonds a versé en décembre 2023 la somme de cinq mille euros (5.000 €) au Concepteur, soit 50% du Projet estimé à dix mille euros (10.000€) dans le cadre d'une convention de collaboration.

### 3.2 Liste des partenaires du fonds

L'entreprise SAFTI a mis à disposition ses locaux pour accueillir les différentes réunions du Conseil d'Administration, du Comité Consultatif et les différentes rencontres entre le Président et la Déléguée Générale.

Depuis mi-2023, le fonds est devenu partenaire de l'association Un Esprit de famille et du Centre Français des Fonds et Fondations en tant que membre adhérent des deux réseaux.

### 3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds

Le fonds de dotation n'a pas mené d'actions de prospection de donateurs en 2023.

## **4. Liste des actions d'intérêt général financées par le Fonds**

A la suite de l'avis d'experts réunis le 27 septembre 2023, approuvé par son Conseil d'Administration le 13 octobre 2023, le Fonds a engagé 6 partenariats pour financer des actions d'intérêt général en lien avec son objet.

### **1. Amener la proposition pédagogique des Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature au plus grand nombre**

Constat : depuis 15 ans, l'association EDLN développe une proposition éducative et offre de formation pour les week-ends et vacances des jeunes, jusqu'à compter environ 1800 bénéficiaires entre 6 et 20 ans à l'année. Elle souhaite aujourd'hui changer d'échelle en conservant la qualité de ses activités pour transmettre et faire vivre les valeurs issues du scoutisme, de la pleine conscience et de l'écologie à un public plus large que celui qui ne s'est présenté spontanément jusque-là par le bouche à oreille.

Objectif global du projet : Il s'agit de doubler l'impact de l'association à 3 ans avec une action sur trois axes forts que sont la refonte de l'identité, le développement territorial et le maintien de la qualité de la formation pédagogique.

Objectifs détaillés : Faire connaître le mouvement : redéfinition de la charte graphique, modernisation du site interne, relations presse, recrutement d'un chargé de communication. Développer les effectifs de l'association : renforcement de l'échelon territorial, renforcement du maillage Sud-Ouest/Méditerranée/Nord/Ile de la Réunion, Ouverture de groupes Nord-Ouest/Nord-Est/Centre, baisse de la contribution financière demandée aux familles, poursuite du travail sur l'outil de gestion (intranet). Maintenir la qualité des activités proposées : création d'un pôle pédagogie et spiritualité avec le recrutement d'un délégué national, renforcement des moyens du pôle formation.

Le don à l'association Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature est de 222 000 euros, dont une première tranche de 69 000 euros versée en 2023.

## **2. Aide à la professionnalisation de l'Association Méditation Laïque pour l'Education et fonds de soutien pour les publics en difficulté**

Constat : La santé mentale du personnel éducatif et des enfants continue à se dégrader : problèmes d'attention, difficultés d'apprentissage, mal-être, harcèlement scolaire, violences physiques, dépression, suicide, burn out, éco-anxiété... Peu d'outils sont proposés par les pouvoirs publics pour cultiver la santé mentale du personnel encadrant ou des enfants scolarisés en France, ce à quoi l'AMLE a choisi de palier à sa mesure depuis 8 ans en formant environ 800 instructeurs et en permettant de sensibiliser près de 35 000 enfants de 5 à 18 ans.

Objectif global du projet : L'Association Méditation Laïque pour l'Education souhaite changer son activité d'échelle pour se professionnaliser dans son activité habituelle qui n'est aujourd'hui portée que par des bénévoles, et intensifier son action auprès de publics vulnérables par le biais de bourses pour la formation de jeunes éducateurs et enseignants ainsi que d'une activité accrue en zones d'éducation prioritaire (cités éducatives).

Objectifs détaillés : Professionnaliser les activités de direction, coordination et communication de l'association ; Financer minimum 50 bourses/an à l'attention de jeunes enseignants ou encadrants qui souhaitent se former à la méthode ; Financer les 20% manquant de minimum 4 programmes en cités éducatives.

Le don à l'Association Méditation Laïque pour l'Education est de 100 000 euros, dont une première tranche de 50 000 euros versée en 2023.

## **3. Conception et développement d'un programme de soutien pour ceux qui prennent soin des autres (personnel soignants, travailleurs sociaux, humanitaires...) par Karuna-Shechen**

Constat : Dans un monde où la souffrance psychologique et la violence se développent si fort, il devient nécessaire d'inviter un plus grand nombre de personnes à travailler leur intelligence émotionnelle et cultiver un état d'esprit altruiste avec un format plus simple et accessible que l'existant qui est souvent centré sur la gestion du stress de l'individu et peu accessible en terme de coûts.

Objectif global du projet : L'objectif est de mettre sur pied et de développer un programme de pleine conscience, intelligence émotionnelle et cercles de parole gratuit ou à très bas coût principalement à destination des travailleurs sociaux, du personnel soignant et des associations. 10 instructeurs indépendants et 15 professionnels en poste pourraient être formés en 2024 pour environ 500 bénéficiaires la première année, avec un effet levier pour la suite au sein des organisations formées.

Objectifs détaillés : Création d'un poste de chargé de programme à temps partiel, formation gratuite des instructeurs, dispense gratuite de programmes, participation au financement d'un événement gratuit grand public (les Rencontres Altruistes).

Le don à Karuna-Shechen est de 72 000 euros, dont l'intégralité versée en 2023.

#### **4. Fonds de soutien pour permettre un projet pilote de Médit'Action pour venir en aide aux plus démunis avec l'Espace de la Source**

Constat : Nombre de personnes engagées dans une action d'aide se retrouvent submergées à un moment ou l'autre de leur vie professionnelle. Nourries par la méditation de pleine conscience, elles peuvent éviter le burnout et ainsi continuer des actions à impact positif sur le plus long terme. En ce sens, intégrer la méditation de pleine conscience auprès de ce public a un impact individuel aussi bien que sociétal. Par ailleurs, de nombreuses associations manquent d'aide bénévole à certaines périodes.

Objectif global du projet : L'intention est de relier le monde des méditants et celui des militants. L'objectif est de proposer un format permettant de soutenir des associations par un renfort de bénévoles tout en soutenant les bénévoles grâce à la méditation de pleine conscience.

Objectifs détaillés : concevoir et tester deux programmes d'intérêt général de Médit'Action répliquable grâce à un réseau d'enseignants de méditation et de structures humanitaires intéressés, avec un fonds de soutien permettant l'accessibilité à tous.

Le don à l'Espace de la Source est de 9 300 euros, dont une première tranche de 5 100 euros versée en 2023.

#### **5. Diffuser la méditation en détention pour apaiser le climat social**

Constat : Les conditions de détention dans les prisons françaises sont dures et les détenus sont demandeurs d'activités pour s'occuper, mais encore trop peu ont l'occasion de participer à des activités en dehors de leurs cellules. La spiritualité laïque est encore peu présente en prison et représente pourtant un moyen d'apaiser les esprits.

Objectif global du projet : En partenariat avec l'Hôpital de Béziers, permettre aux détenus de s'approprier une pratique simple et efficace qu'est la méditation de pleine conscience grâce à la conception d'un manuel et des enregistrements de méditation de pleine conscience à destination de ce public particulier, qui pourrait être largement diffusé dans d'autres centres pénitentiaires par la suite.

Objectifs détaillés : Installer une culture de la méditation de pleine conscience dans un public en grande souffrance psychologique grâce à des séances hebdomadaires, la mise à disposition d'un manuel spécifiquement conçu pour le milieu carcéral, des méditations guidées en complément du manuel diffusées sur le canal interne, la mise à disposition gratuite d'ouvrages plus génériques sur le sujet dans les bibliothèques de la prison.

#### **6. Co-financement de deux programmes de pratique de pleine conscience ouverts à tous les détenus à Fresnes et Melun**

Constat : Les prisons françaises sont saturées et les conditions de détention sont précaires. De nombreux détenus présentent des pathologies psychologiques en prison et les taux de récidives en sortie sèche restent très élevés. Les détenus sont demandeurs d'activités et la spiritualité laïque est encore peu présente en prison.

Objectif global du projet : démocratiser et rendre accessible au plus grand nombre l'activité de méditation de pleine conscience dans le milieu carcéral pour contribuer à l'apaisement du climat social et limiter la récidive. Par ses programmes en milieu scolaire et en milieu carcéral, AEON agit pour revitaliser les personnes en difficulté, développer leur vivacité d'esprit et leur autonomie.

Objectifs détaillés : Etant en lien avec les objectifs du parcours culturel d'insertion, il s'agit de tester un projet global favorisant le développement sensoriel et culturel, la confiance en soi des détenus via un accompagnement psychologique et la préparation du lien social afin de gagner en autonomie. En plus d'un programme de régulation émotionnelle, développer l'intelligence relationnelle, une plus grande résilience face aux situations de vie, est effectué grâce au développement de l'attention (en plus de la relaxation), du lien cognitif (transformation de la perception pour porter un regard neuf), d'un état de calme et de sérénité propice au développement des capacités de créativité, de discernement et de joie. Ce projet s'articule au travers de deux parcours de 12 séances au sein des prisons de Fresnes et Melun ouvert à tous les détenus, particulièrement ceux recherchant une aide et une stabilité dans leur développement personnel et émotionnel. Co-financés par le SPIP, les objectifs finaux sont ceux d'un apaisement du climat et de la prévention de la récidive.

Le don à AEON est de 5 700 euros, dont l'intégralité versée en 2023.

## **5. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation**

En 2023, le fonds a pour ce faire redistribué à 6 personnes morales, à savoir :

1. ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE LA NATURE, association loi 1901, déclarée en Préfecture de police le 28 Janvier 2008 et publiée au Journal Officiel le 1<sup>er</sup> Mars 2008 sous le numéro d'annonce 1513 et dont le siège social est situé 45 rue du Chemin du Peney, 73 000 Chambéry, représentée par sa Déléguée Générale en exercice, Madame Laurine Guillard. Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature est une association ayant pour objet de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes et à leur engagement dans la vie sociale selon le but, les principes et les méthodes du scoutisme. Elle agit en conformité avec la constitution, le but, les principes et les méthodes de l'Organisation mondiale du mouvement scout ou OMMS.
2. ASSOCIATION MEDITATION LAÏQUE POUR L'EDUCATION, association loi 1901, déclarée en Préfecture de Haute-Garonne le 1er février 2015 et publiée au Journal Officiel le 14 février 2015 sous le numéro d'annonce 546 dont le siège social est situé 10 chemin Mal Clabel, 31 500 Toulouse, représentée par sa Présidente en exercice, Madame Candice Marro. Association Méditation Laïque pour l'Education est une association ayant pour objet de développer la pratique de la méditation laïque dans les enseignements scolaire et supérieur, concevoir, mettre en place et promouvoir des programmes d'expérimentation de la méditation laïque, de la maternelle à l'enseignement supérieur, à l'intention des élèves et des enseignants,

évaluer les pratiques de méditation en milieu scolaire et dans l'enseignement supérieur en impliquant les parties prenantes des actions et en y associant des experts, des scientifiques, des groupes d'études et de recherches ; constituer un réseau d'acteurs de la méditation en milieu scolaire et des équipes de bénévoles intervenants et de formateurs, utiliser la méditation afin de soutenir un processus d'éducation à la paix, en établissant des liens avec les ONG et organisations caritatives internationales œuvrant sur le thème de l'éducation et de la citoyenneté ; établir des ponts et dialogues avec des organisations œuvrant dans la même direction en France ou à l'international.

3. KARUNA SHECHEN EUROPE, association loi 1901 déclarée en Préfecture des Hauts-de-Seine (Île de France) le 30/09/2004 et publiée au Journal Officiel le 30/10/2004 sous le numéro d'annonce 1756 dont le siège social est situé 27, rue de Chazelle, 75017 PARIS représentée par son Directeur général en exercice, Monsieur Quentin Durand. Karuna Shechen Europe est une association ayant pour objet d'agir et plaider pour un monde plus altruiste. Elle agit par la conception, le financement ou l'accompagnement de projets humanitaires ou de développement. Les bénéficiaires de ces actions sont majoritairement des populations démunies, vulnérables ou en situation de détresse. Les projets de l'association s'inscrivent dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de la culture, de la science et du social. L'association agit principalement dans les régions déshéritées d'Asie, et partout ailleurs où des besoins sont identifiés, notamment en France, et plus largement en Europe. Elle plaide avec comme conviction que tendre vers un monde plus altruiste est la solution de nombreuses problématiques contemporaines. Dans ce but, l'association soutient notamment l'organisation ou le financement de travaux scientifiques, de conférences, d'expositions, de formations ou de colloques en France et plus largement partout ailleurs dans le monde. L'association est indépendante de tous partis politiques et de toutes organisations confessionnelles. Elle est inspirée des principes d'une éthique séculière et de la responsabilité universelle proposés par le Dalai-lama, qui ont inspiré Matthieu Ricard.
4. ASSOCIATION L'ESPACE DE LA SOURCE, association loi 1901 déclarée à la sous-préfecture de Béziers le 28 mai 2018 et publiée au Journal Officiel le 9 juin 2018 sous le numéro d'annonce 569 dont le siège social est situé Lou Caïre, 34 390 Vieussan représentée par sa Présidente en exercice, Madame Tala Tabatabaï. L'Espace de la Source est une association ayant pour objet de proposer des stages et retraites de développement personnel, d'art de méditation, de jardinage, de cuisine, de construction écologique et de réflexion citoyenne ; mettre en place un jardin pédagogique utilisant des techniques écologiques ; développer le respect et la connaissance de l'environnement par des activités de plein air ; organiser des stages et des dégustations de cuisine locale et internationale ; organiser des voyages en rapport avec les activités de l'association ; organiser des événements artistiques ; développer le goût et la pratique des arts énergétiques et arts martiaux ; développer une activité pédagogique et former les membres de l'association.
5. DHARMA NATURE, association loi 1901 déclarée en sous-Préfecture de Béziers le 9 janvier 2009 et publiée au Journal Officiel le 24 janvier 2009 sous le numéro d'annonce 748 dont le siège social est situé La Source, Lou Caire, 34390 Vieussan, représentée par sa Présidente en exercice, Madame Jeanne-Marie Beaufreton. Dharma Nature est une association ayant pour

objet de faire découvrir et apprécier l'art, la méditation et les cultures du monde à travers l'organisation de concerts, de cours, de stages, de conférences et autres manifestations, en France et à l'étranger, ainsi que de faire découvrir et apprécier notre propre culture en sensibilisant aux productions locales et en réhabilitant le patrimoine local.

6. AEON, association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée à la préfecture de police le 3 février 2022 et publiée au Journal Officiel le 8 février 2022 sous le numéro d'annonce 1556 dont le siège social est situé Rdc – Bâtiment A, 12, rue du Général Delestraint, 75 016 Paris représentée par son Président en exercice, Monsieur Edwin Morris. L'Association AEON a pour objet de promouvoir la connaissance de soi, de venir en aide aux personnes en difficulté, de sensibiliser à la protection de l'environnement, de promouvoir le développement durable, de participer à toutes activités dès lors que celles-ci peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social de l'association ou à tout objet similaire ou connexe.

<b>6. Liste des avantages et ressources lorsque le fonds de dotation bénéficie de fonds provenant de l'étranger</b>
---

Le Fonds n'a pas bénéficié d'avantages ou ressources provenant de l'étranger en 2023.

<b>7. Compte d'emploi des ressources</b>
--

N/A

<b>8. Liste des libéralités reçues</b>
--

Au cours de l'exercice 2023, le Fonds n'a pas reçu de libéralités.

Date : 4 juin 2024

Annexes :

- Extrait de la délibération du Conseil d'administration du 14 juin 2024 ayant approuvé le rapport d'activité